
Les appuis conventionnels de l'action. Éléments de pragmatique sociologique

Nicolas Dodier

Résumé

L'article développe un modèle de l'action qui esquisse une approche "pragmatique" des conventions, tout en établissant des articulations avec les approches universalistes ou culturelles. Il clarifie l'horizon d'une pragmatique sociologique soucieuse d'analyser les différentes modalités par lesquelles les personnes établissent, dans le moment présent, un lien entre leur expérience personnelle, les traces du passé livrées par l'environnement, et leurs horizons d'attente. Il développe l'hypothèse selon laquelle plusieurs régimes d'action se combinent les uns aux autres dans le cours des activités. L'architecture de ces régimes est alors explorée en abordant leur articulation dans le temps, et leur distribution dans l'espace.

Abstract

The article develops a model for action which outlines a "pragmatic" approach to conventions, while establishing links with universalist or cultural approaches. It clarifies the scope of sociological pragmatism concerned with analysing the different modalities by which persons establish a link between their personal experience, traces of the past revealed in the environment, and their horizons of expectation. It formulates the assumption that several systems of action combine during the course of activities, and then explores the architecture of these systems by examining their articulation in time and their distribution in space.

Citer ce document / Cite this document :

Dodier Nicolas. Les appuis conventionnels de l'action. Éléments de pragmatique sociologique. In: Réseaux, volume 11, n°62, 1993. Les conventions. pp. 63-85;

doi : 10.3406/reso.1993.2574

http://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1993_num_11_62_2574

Document généré le 07/06/2016

LES APPUIS CONVENTIONNELS DE L'ACTION

Éléments de pragmatique sociologique

Nicolas DODIER

On peut distinguer dans les sciences sociales trois approches du problème des conventions. Le premier pôle est la recherche de modèles universels de coordination, basés sur les compétences communes possédées par les humains. Il est dominé actuellement par les modèles de Habermas et de Rawls (1), et par les raffinements néoclassiques du modèle du marché. Le deuxième pôle est orienté vers la mise en évidence de la diversité des types de sociétés et de communautés, considérées comme suffisamment séparées les unes des autres pour que l'on puisse identifier, à l'intérieur de chacune d'entre elles, les perspectives homogènes partagées par les personnes. Alors que la première approche met l'accent sur les modèles qui peuvent coordonner l'action des hommes dans leur ensemble, la deuxième note l'existence de formules locales, séparées les unes des autres dans l'espace ou dans le temps. La troisième approche situe l'existence et la production des conventions dans les ajustements incessants des acteurs les uns avec les autres dans le

cours de leurs actions concrètes. Elle met l'accent sur les exigences et les possibilités pragmatiques de réalisation d'accords momentanés, soumis à la contingence des circonstances. Elle est illustrée, dans sa forme radicale, par la pragmatique de l'intercompréhension développée par les ethnométhodologues (Garfinkel) (2).

C'est sans doute dans la recherche d'articulations entre ces trois pôles (universaliste, culturel, pragmatique) que réside actuellement la voie la plus féconde pour approfondir le problème des bases conventionnelles des activités humaines. Les travaux de Ricoeur ou de Walzer montrent ainsi que la question générale de la justice, traitée par Habermas et Rawls selon des modèles universalistes, a tout intérêt à prendre en considération l'existence de traditions locales ou historiques (Ricoeur) (3), ou des « sphères de justice » ancrées dans des lieux différents (Walzer) (4). Boltanski et Thévenot (5) ont établi comment un sens commun de justice se traduit dans des actions concrètes, et quelles sont les conséquences au niveau pragmatique de l'existence d'une pluralité de modèles de justice contrastés. Enfin, les travaux des interactionnistes anglo-saxons montrent dans de nombreuses enquêtes empiriques comment se combinent dans l'action des « mondes sociaux » portés par des groupes distincts (Strauss, Becker, Star et Griesemer, Fujimura) (6). Ils établissent ainsi un alliage entre les pôles culturel et pragmatique.

Pour approfondir les rapports entre ces trois pôles, j'adopterai dans cet article une entrée résolument pragmatique, c'est-à-dire orientée vers l'observation des formes d'ajustement des personnes entre elles ou avec leur environnement dans des actions concrètes. J'examinerai la mise en œuvre, à ce niveau, des *appuis conventionnels* dont disposent les personnes, c'est-à-dire l'ensemble des ressources qui permettent

(1) HABERMAS, 1987 ; RAWLS, 1987.

(2) GARFINKEL, 1967.

(3) RICŒUR, 1990.

(4) WALZER, 1983.

(5) BOLTANSKI et THEVENOT, 1991

(6) STRAUSS, 1982 ; BECKER, 1988 ; STAR et GRIESEMER, 1989 ; FUJIMURA, 1992.

d'élaborer une communauté, même minimale, de perspectives pour coordonner des actions. Comme nous le verrons, ces appuis sont ancrés à la fois dans les personnes, et dans des supports externes, sous formes d'objets et de repères. Ils sont conventionnels, au sens où leur existence témoigne d'un travail antérieur pour constituer, entre les personnes, ou entre les personnes et leur environnement, les préalables d'une orientation commune. Ils sont donc les dépôts d'un passé qui peut prendre l'allure d'un accord explicite, comme dans un usage restreint de la notion de convention, mais qui peut prendre également la figure de l'initiative individuelle imposée à d'autres, de l'accord tacite, ou de l'inscription progressive des appuis par l'effet de traditions et d'apprentissages dont l'origine se concentre difficilement sur un moment fondateur.

Je développerai l'hypothèse selon laquelle plusieurs formes de coordination se combinent les unes aux autres dans le cours des actions. Un problème central sera alors de trouver un schéma opératoire pour explorer cette *hétérogénéité interne de l'action*. L'enjeu de cette démarche se situe par rapport à chacun des trois pôles. Il s'agit en effet, vis-à-vis du pôle pragmatique, de sortir d'un pragmatisme radical de type ethnométhodologique pour montrer l'effectivité de certains modèles de coordination, qu'ils soient universalistes ou locaux. Vis-à-vis du pôle universaliste, il s'agit de soumettre à l'épreuve de la pragmatique des modèles de coordination qui ont l'ambition de déployer l'horizon de nos attentes. Nous pourrions ainsi mieux saisir leur ancrage dans le monde. Par rapport au pôle culturel, enfin, nous relativiserons l'hypothèse de correspondances strictes entre des formes de coordination et des groupes de personnes, et nous étudierons la combinaison des formes dans le fil des actes de la même personne. Cette réflexion permettra de préciser certaines orientations d'une pragmatique des formes de coordination.

L'HORIZON GÉNÉRAL D'UNE PRAGMATIQUE SOCIOLOGIQUE

On a souvent confondu en sociologie une orientation pragmatique avec une focalisation, terriblement restrictive, sur les conditions immédiates de l'action concrète. On peut au contraire caractériser une pragmatique sociologique par le souci d'intégrer, du côté du futur, la plus grande gamme possible des horizons temporels des agents, dans la mesure où ils apparaissent clairement comme pertinents dans le déroulement de l'activité, et du côté du passé, d'être attentif à toute la palette des supports de mémorisation des ressources effectivement mobilisées par les agents. Examinons ces deux points successivement.

Comme le montre Schutz (7) dans sa phénoménologie de l'action, les horizons temporels de l'agent s'entrelacent de telle sorte que la coordination avec autrui dépend de visées relatives au présent immédiat, mais aussi des perspectives plus lointaines. Il existe cependant une dissymétrie importante entre les horizons temporels de l'action : les agents doivent toujours se préoccuper du présent, mais ils se préoccuperont plus ou moins du futur éloigné selon les situations. Il peut donc paraître curieux, sauf à faire des hypothèses audacieuses sur la nature humaine, de considérer, comme le font les modèles stratégiques de l'acteur, le calcul comme premier dans la coordination des actions. Il convient à l'inverse de disposer d'une théorie de l'action qui ne soit pas écrasée d'emblée par une présomption stratégique, lourde et peu réaliste. Une pragmatique sociologique qui tente de rendre compte des différentes formes d'engagement des agents dans leur action, passe donc nécessairement par une critique des modèles qui ne retiennent que le calcul comme forme de relation instaurée par les personnes avec leur environnement humain et non humain. Plutôt que de rabattre l'action présente sur d'hypothétiques motifs d'arrière-plan, il convient d'analyser d'abord les in-

(7) SCHUTZ. 1987.

térêts des agents en tant que visée immédiate dans la situation. L'approche cherchera donc à mettre en évidence les opérations cognitives et morales de traitement de l'environnement (qualification, identification, jugements, traitement de l'incertitude, composition avec les contingences du moment) ainsi que les procédés de coordination avec autrui dans le déroulement de l'action. C'est dans cette large configuration théorique qu'un pôle pragmatique s'est développé en sociologie, aux carrefours du pragmatisme, de l'interactionnisme (8), de l'ethnométhodologie, de l'ethnographie des sciences (9), et des approches cognitives de l'action située (10).

Cette entrée dans l'action n'écarte pas l'éventualité que les agents puissent parfois développer un rapport stratégique à leur propre action. Dans certaines circonstances, ils envisagent le présent sur la base d'une fin déjà posée dans un futur non immédiat, que cela soit consciemment ou inconsciemment. S'il n'est pas réaliste de supposer que les acteurs sont toujours stratégiques, il ne serait pas réaliste non plus de rejeter a priori tout engagement stratégique dans l'action. Il s'agit plutôt de renverser les priorités par rapport aux modèles stratégiques. Le fait de s'engager dans l'action avec un horizon stratégique ne dispense pas la personne de traiter les problèmes d'ajustement qui se posent dans les activités concrètes. Il est donc nécessaire de doter les agents de la capacité à réagir dans l'instant aux sollicitations de leur environnement, quitte à ce qu'ils aient à recomposer leurs plans d'action (interactionnisme), voire dans certains cas à abandonner toute référence au plan (11). Une voie particulièrement féconde est sans doute de montrer comment des formes diverses de représentation du plan, à plus ou

moins long terme, et plus ou moins flexibles, orientent l'action concrète (12). La figure de la dissimulation stratégique peut tout à fait resurgir comme mode d'engagement spécifique dans l'action pour résoudre des problèmes de discordances entre les exigences qui pèsent simultanément sur l'agent (13).

Cette entrée dans l'action suppose donc, dans une première étape tout du moins, de prendre en considération les phénomènes se déroulant dans une temporalité relativement courte. Les situations, les scènes, les séquences rapides deviennent un élément prépondérant de l'analyse, dès lors que toute l'action ne dérive pas directement de plans. La démarche suppose une attention soutenue au grain du présent, ce qui implique des méthodologies appropriées (observation ethnographique, enregistrements des séquences courtes). L'analyse de séquences d'actions plus longues n'est pas exclue, mais elle perd le primat méthodologique que lui avaient accordé des démarches travaillant d'emblée selon un modèle stratégique.

Tournons-nous maintenant du côté du passé de l'action. Les supports de mémorisation des appuis conventionnels de l'action sont extrêmement divers. Ce sont tout d'abord des appuis internes, mémorisés dans le corps, et mobilisés consciemment ou inconsciemment. La coordination peut mobiliser également des appuis externes : des entités situées dans l'environnement des personnes. Ces « mémoires externes » portent, sous forme de traces, des éléments reconnaissables par les différents protagonistes de l'interaction. La liste de ces appuis conventionnels s'avère relativement hétéroclite : textes, paroles, règles, symboles divers, « artefacts cognitifs » (14), etc.

Entre les hommes et les objets, l'ajuste-

(8) On se reportera sur ce point à la remarquable introduction de BASZANGER (1992) aux travaux de STRAUSS, qui met bien en évidence les liens entre interactionnisme et pragmatisme.

(9) Voir par exemple KNORR-CETINA (1981), LYNCH (1985), LATOUR et WOOLGAR (1988), ainsi que le bilan critique qu'en propose LICOPPE (1993).

(10) SUCHMAN, 1987 ; NORMAN, 1988 ; CONEIN, 1990.

(11) SCUHMANN, 1987.

(12) CONEIN et JACOPIN, 1993.

(13) DODIER, 1993.

(14) NORMAN, 1993.

ment des actions est porté par des « chaînes opératoires » mémorisées par les hommes (15), mais aussi par les « prises » correspondantes disposées dans les objets (16), et par les « scripts » inscrits dans les programmes de fonctionnement et des objets techniques qui anticipent la conduite des humains (17).

Une pragmatique sociologique vise à montrer comment ces différents supports de mémorisation agissent en même temps dans l'action, qu'ils soient externes ou internes, conscients ou inconscients. Les supports à la fois internes, inconscients, et relativement stables ont focalisé l'attention de nombreuses approches, qui les ont considérés comme les structures profondes de l'action. On retrouve ce primat épistémologique des structures profondes en histoire (primat de la longue durée), en anthropologie (primat des structures inconscientes), et en sociologie (primat des dispositions de l'*habitus*). Cette focalisation a permis d'approfondir considérablement l'un des niveaux de la coordination. Mais le maintien d'une entrée aussi restrictive dans l'action risque de rabattre les questions de coordination sur un niveau étriqué, au regard de la diversité des formules possibles. Dans une telle perspective, le passé surplombe le présent selon une voie étonnamment limitée : l'intériorisation de dispositions reprises plus ou moins consciemment, dans une « pénombre psychique » (18). Ce primat ne peut satisfaire le souci pragmatique d'apprécier, dans leurs agencements concrets, les différentes voies par lesquelles le passé pèse sur le présent.

Loin de se focaliser sur une frange limitée de l'action, qui serait restreinte au passé proche et au futur immédiat, une orientation pragmatique cherche donc à accéder aux différentes modalités par les-

quelles les personnes établissent, dans le moment présent, un lien entre leur expérience personnelle, les traces du passé livrées par l'environnement, et leurs horizons d'attente (19). C'est donc une ouverture à la diversité considérable des formes de rapport au temps (20) qui caractérise une pragmatique sociologique, et qui se traduit par ces deux exigences : attention aux visées immédiates de l'agent, comme point de passage obligé de tout rapport au temps, même le plus concentré sur des buts lointains ; analyse des multiples processus par lesquels le passé passe dans le présent. Cette ambition d'une pragmatique sociologique entraîne deux critiques : la critique du primat épistémologique du calcul, la critique du primat épistémologique des structures profondes.

On notera deux implications de cette orientation. La première est un mouvement de désagrégation des agents collectifs. Pour être en mesure de décrire ce qui s'impose aux personnes dès lors où celles-ci doivent traverser des scènes successives, il convient, d'un point de vue méthodologique, de suivre des personnes singulières. D'où le slogan « suivre les acteurs », qui ne signifie pas tant les suivre dans leurs points de vue, ni rendre compte de leurs jugements comme s'ils reflétaient la vérité de l'action, mais trouver les méthodes permettant de suivre les contraintes pragmatiques qu'ils rencontrent en agissant. Cette stratégie d'entrée dans l'action ne signifie pas un désintérêt pour les entités agrégées. Mais elle implique d'étudier en tant que tels les procédés d'agrégation (statistiques, monographiques, politiques...) qui permettent de faire parler, penser, ressentir, et décider des entités collectives.

La sociologie des actions désagrégées prétend en même temps comprendre et comparer les procédés de construction des

(15) LEROI-GOURHAN, 1964.

(16) BESSY et CHATEAURAYNAUD, 1993.

(17) AKRICH, 1993.

(18) LEROI-GOURHAN, 1964.

(19) Pour la définition des notions d'« expérience du passé » et d'« horizon d'attente », dont l'articulation dessine le rapport au temps des individus, et en particulier au temps historique, on se reportera à KOSELLECK (1990).

(20) POULET, 1952.

entités agrégées, pour devenir une sociologie des processus d'agrégation. Le deuxième infléchissement notable est une attention aux objets présents dans la situation (21). L'interaction avec l'environnement n'est pas seulement une interaction avec des personnes. Elle suppose aussi une harmonisation *hic et nunc* des liens avec les objets, qui fournissent en même temps des appuis précieux au guidage des conduites, en particulier dans l'univers contemporain caractérisé par la prolifération des objets techniques. Les objets fournissent des appuis communs pour les « épreuves » (22) ; ils peuvent être les supports de mémorisation externe pour le traitement des situations concrètes, et délestent partiellement les agents du poids de la mémoire (23), ils fournissent le contingent des « inscripteurs » auxquels les humains délèguent l'enregistrement de ce qui se passe dans le monde (24). Le souci sociologique pour les humains s'allie à un souci pour les objets. La « communication », ou les « interactions entre humains » deviennent alors des notions trop restrictives pour caractériser une approche de l'action attentive à la présence des objets.

LES FORMES DE COORDINATION DE L'ACTION

La notion de coordination fait référence au souci très général d'ajustement réciproque des actions entre différents protagonistes. Cela dit, les personnes donnent des significations très contrastées à ce que peut être une harmonisation, éphémère ou durable, de leur rapport à l'environnement, humain ou non humain. A cet égard, le langage usuel fourmille de termes permettant de préciser le genre de coordination visé par les personnes et les attentes qui leur sont associées. Selon les cas on parlera de « justice », d'« efficacité », de

« familiarité », de « plaisir », de « réalisation de soi », d'« amour », de « fusion », de « maîtrise », etc. Nous ferons l'hypothèse que chaque voie d'harmonisation correspond à un ensemble caractéristique d'appuis conventionnels et à une manière de les agencer entre eux. La coordination n'est une entrée opératoire que si l'on peut préciser sous quel rapport elle est recherchée par les personnes. Pour chaque type de coordination, des mélanges caractéristiques d'appuis internes et externes, présents sous différents supports, conscients et inconscients, seront appropriés. La phase d'inventaire et de paramétrage des appuis conventionnels n'est qu'une étape dans une orientation pragmatique qui vise à analyser comment ceux-ci s'agencent dans l'action. Pour étayer cette hypothèse de formes de coordination, je propose de partir de deux manières très contrastées d'envisager la coordination des personnes : les travaux ethnométhodologiques sur l'accomplissement d'une intersubjectivité, et l'ouvrage consacré par Boltanski et Thévenot (25) aux actions justifiées. Après avoir fait éclater la notion de coordination en plusieurs régimes, nous serons alors en mesure d'explorer les rapports qui s'établissent entre ces régimes.

L'intercompréhension minimale

Pour les ethnométhodologues la coordination des humains renvoie à une propriété fondamentale de l'action, à savoir son « *accountability* » (26). Chaque personne, en même temps qu'elle agit, manifeste à autrui que ses actes ont un caractère intelligible.

Cette offre d'intelligibilité est reçue par autrui qui la renvoie par ses propres actes, et ainsi de suite, de telle sorte que chacun à la fois s'ajuste concrètement à la conduite d'autrui et lui livre des éléments pour qu'il

(21) CONEIN *et al.*, 1993.

(22) BOLTANSKI et THEVENOT, 1991.

(23) LEROI-GOURHAN, 1964 ; NORMAN, 1993.

(24) LATOUR, 1989.

(25) BOLTANSKI et THEVENOT, 1991.

(26) QUERE, 1984.

s'ajuste. Les processus de la conversation ordinaire, à la fois fluides et subtilement organisés, livrent des exemples très suggestifs de cette forme de coordination (27). Dans la théorie ethnométhodologique, l'action est toujours à double face. Elle est tournée vers l'environnement pour le qualifier, le coder, le juger, voire le transformer. Mais elle est tournée également, dans un mouvement réflexif, vers elle-même à travers le contrôle des marques d'*accountability*.

Pour les ethnométhodologues, les appuis conventionnels de l'action sont de deux types. Ils existent tout d'abord en tant que *capacités*, chez toute personne. Ils sont inscrits dans son programme d'action, dès lors où elle a acquis la maîtrise du langage. Sur le plan externe, les appuis conventionnels sont très ténus. Les conventions réellement actives ne sont jamais présentes antérieurement à la situation présente. Elles sont produites hic et nunc, dans le processus d'interaction. Le caractère réflexif de tout acte assure la possibilité d'un ajustement immédiat, inventé de manière ad hoc par la personne. Même en cas de crises de cet accomplissement, les personnes trouvent des procédés de rattrapage qui permettent de continuer une action coordonnée. Pour les ethnométhodologues, la notion de convention « au repos » n'a pas d'intérêt pour analyser l'action : aucun inventaire de règles écrites, ou même orales, de mots, d'indications, de conseils, ne saurait atteindre l'élément conventionnel de base, qui tient aux processus implicites par lesquels ces repères sont reconnus pour leur signification pragmatique, en vue d'un accomplissement coordonné. C'est à l'inventaire de ces *méthodes tacites*, et de leurs présupposés, que les ethnométhodologues ont consacré leur approche des actions concrètes. Ces « ethnométhodes » ne sont pas ancrées dans l'univers par l'intermédiaire de supports externes. Elles ne sont

pas le langage, elles n'ont pas la structure du langage, mais elles sont les conditions de possibilité pour que le langage puisse lui-même remplir sa fonction d'intercompréhension en situation. De même que les ethnographes arrivant dans une société sont généralement les premiers à transcrire par écrit des usages qui n'existaient auparavant que sous forme de compétences et à la rigueur d'orientations orales, les ethnométhodologues sont les premiers à consigner les ethnométhodes, généralement sous forme de listes d'opérations caractéristiques. Pour accéder à ces dimensions de la coordination, ils doivent enregistrer les actions à un niveau extrêmement détaillé, au moyen de matériels audio et vidéo. Ce travail a jusqu'à présent été conduit principalement dans le cadre de conversations ordinaires (28), d'interactions langagières ou gestuelles dans des cadres institutionnels (29), ou dans l'analyse de communications hommes-machines (30).

Les ethnométhodologues introduisent une dichotomie importante dans les supports conventionnels de l'action. D'un côté, ils envisagent une dotation conventionnelle de base, partagée par tous, et que l'on peut mettre en évidence par un programme d'observation empirique détaillé des actions concrètes : les capacités de « membre », et les « ethnométhodes » pour accomplir une intersubjectivité. Ils observent d'un autre côté que les agents font référence à des règles, des normes, des principes. Ces dernières ressources soi-disant générales sont mobilisées selon eux pour des raisons pratiques liées aux circonstances de la situation présente.

Toutes ces conventions constituent donc un ensemble indéfini d'*appuis circonstanciés* utilisés comme ressources par les membres (schéma n° 1). L'espoir de produire un discours général sur ces conventions totalement circonstanciées est abandonné avec ironie ou sarcasme par les

(27) CONEIN, 1986.

(28) SACKS et SCHEGLOFF, 1973 ; CONEIN, 1986.

(29) GARFINKEL, 1967 ; BARTHELEMY, 1990.

(30) SUCHMAN, 1987.

Schéma n° 1
Approche ethnométhodologique

Coordination comme intercompréhension	
dotation conventionnelle de base : compétences de membres + ethnométhodes	appuis circonstanciés

ethnométhodologues aux sociologues qui prétendent continuer à produire sur ces questions des jugements plus élaborés que ceux des personnes ordinaires. Cette démarche apporte un éclairage sur un niveau important de la coordination. Elle est même susceptible d'applications dans le cadre d'un engineering cognitif et conversationnel (31). Le problème d'une telle posture est de cantonner l'analyse de la coordination à un niveau d'intercompréhension que l'on pourrait qualifier de minimaliste, sans pouvoir rendre compte des exigences plus fortes que les personnes peuvent associer à leurs ajustements réciproques. Pour sortir de ce niveau minimal de la coordination, je présenterai tout d'abord le travail de Boltanski et Thévenot (32) qui, en s'attaquant aux actions « selon la justice », cherchent à clarifier les conditions pragmatiques d'une coordination dont le degré d'exigence est incomparablement plus contraignant pour les personnes.

Les actions justifiées

Boltanski et Thévenot font l'hypothèse qu'il existe un sens de la justice partagé par toutes les personnes ordinaires, dans la mesure tout du moins où, évoluant dans le monde contemporain, elles baignent dans la même tradition de philosophie politique. C'est donc bien dans cet ensemble de ressources tenues pour circonstancielles par les ethnométhodologues (règles, normes, principes, usages...) qu'ils recherchent les

bases conventionnelles stables et disponibles pour justifier les actions. Ils doivent pour cela doter les personnes, au-delà des compétences présupposées par les ethnométhodologues, de *capacités partagées* complémentaires. Ils supposent que chacun peut faire référence à un répertoire limité de modèles de justice. Le cadre proposé comporte au total six cités : domestique, industrielle, inspirée, marchande, de l'opinion, et civique. L'ancrage de ces cités dans l'univers est en outre assuré par des *entités externes* de natures fort diverses qui, hors des personnes, servent d'appui pour juger selon la justice. A chaque cité correspond tout un « monde » peuplé d'une liste considérable d'êtres : des objets, des principes exprimés par des mots, des dispositifs d'épreuves, des relations entre les personnes, entre les personnes et les êtres, entre les êtres externes. Tous ces êtres constituent l'environnement adéquat pour se coordonner selon la justice à l'intérieur d'un monde, les êtres des autres mondes étant ignorés ou dénoncés.

Pour accomplir ces formes de coordination, la dotation conventionnelle de base doit être particulièrement fournie. Elle se présente sous forme d'un grand réservoir de capacités individuelles et de supports externes. L'existence de ce fonds commun est lié au fait que nous vivons dans des sociétés basées sur des philosophies politiques maintenues vivantes par le travail d'une tradition (au sens de Gadamer) (33). Outre son inscription dans les personnes,

(31) SUCHMAN, 1987.

(32) BOLTANSKI et THEVENOT, 1991.

(33) GADAMER, 1976.

ce socle commun est déposé dans des livres, des institutions, des dispositifs, des représentants, et sans cesse repris, transmis, réactivé dans les disputes selon la justice, et dans la construction d'accords « justifiés ». Pour faire le lien entre les ressources générales puisées dans le répertoire des mondes communs, et les situations particulières, les personnes doivent tisser à chaque fois de nombreuses médiations. Mais, contrairement à ce que nous avons noté dans la perspective ethnométhodologique, les jugements peuvent prétendre ici à une validité qui ne soit pas seulement *ad hoc*, dès lors où ils respectent les exigences définies par l'un des modèles de justice.

Dans « *De la justification* » Boltanski et Thévenot traitent donc le problème conventionnel des actions concrètes en le scindant, comme les ethnométhodologues, en deux régions, mais selon des lignes de partage très différentes. D'un côté ils envisagent l'existence d'une base conventionnelle, sous la forme d'un sens ordinaire de la justice, prolongé par des supports externes, transmis de génération en génération : les « mondes communs ». Cette dotation conventionnelle de base concerne la sphère des actions justifiées. Le souci de la

justice définit en lui-même une forme de coordination, mais celui-ci peut être accompli selon six formes différentes, correspondant chacune à l'un des modèles de justice. Les disputes entre les personnes proviennent des tensions résultant de la confrontation entre les différents cités. Si ces différends se manifestent en oppositions parfois fort vives entre les personnes, ils révèlent en même temps que les protagonistes maîtrisent le même répertoire de base, même si chacun va puiser ses propres références dans la situation présente. En dehors de cette région des actions justifiées, les bases conventionnelles ont une visée de généralité inférieure. Elles ne peuvent pas prétendre satisfaire les exigences d'universalité caractéristiques des actions « selon la justice ». Dans cette *terra incognita*, la question de la base conventionnelle des actions s'en trouve relancée (schéma n° 2).

ARCHITECTURE DES FORMES DE COORDINATION

A ce niveau de l'analyse, nous pouvons définir, à partir des travaux de Garfinkel et Boltanski-Thévenot, deux formes de coordination. L'une est une coordination mini-

Schéma n° 2 Approche des actions justifiées	
actions selon la justice	autres actions
sens ordinaire de la justice + mondes communs	(visée de généralité inférieure)

maliste entre les acteurs, qui prend l'allure de l'accomplissement continu d'une incompréhension instantanée, et non susceptible de transport, ni dans le temps, ni dans l'espace. L'autre est au contraire une coordination maximaliste qui requiert des jugements visant une validité universelle. La première est presque toujours réalisée. Elle s'accomplit quasiment à l'insu des personnes, tant les opérations qui la caractérisent vont de soi dans le flux de l'activité.

Sortir de cette incompréhension minimale implique de se lancer dans des mouvements bruts dans lesquels on perdrait tout souci d'interpréter la conduite d'autrui et de lui proposer une conduite intelligible. On entrerait ici dans des activités dont la base conventionnelle aurait disparu. Alors que dans la première forme de coordination les personnes s'ajustaient assez peu consciemment, la deuxième suppose des jugements, des délibérations, des argumen-

tations, des retours sur soi explicités dans le langage. Elle s'incarne dans un cercle de situation limité : les actions justifiées, dans lesquelles les personnes ont le souci de la justice.

Ces deux exemples illustrent bien les allures très contrastées que peuvent prendre des formes de coordination de l'action. Il convient maintenant de préciser leurs rapports et de spécifier ce que vise plus généralement cette notion. Nous pourrions alors esquisser l'allure d'une architecture générale des formes de coordination, et indiquer les hypothèses principales d'une pragmatique combinée des régimes d'action. Nous l'envisagerons ici selon deux dimensions : 1. dans le temps, lorsqu'on suit les personnes en actes ; 2. dans l'espace, lorsqu'on s'intéresse à la distribution des formes de coordination.

La temporalité des régimes d'action

Les formes de coordination s'articulent dans le temps selon trois modes : la simultanéité, la succession, la confrontation. La première correspond au statut particulier

qu'occupe l'intercompréhension minimale. Tant que l'on n'entre pas dans la région des mouvements bruts, l'activité d'intercompréhension est toujours présente, et mobilise les compétences et les opérations qu'ont entrepris de décrire les ethnométhodologues. Mais dans le même temps où les personnes accomplissent ce travail d'intercompréhension, elles s'engagent dans des formules diverses de coordination, elles spécifient le type d'exigence qui pèse sur leur action. Ces attentes supplémentaires sont bien illustrées par l'analyse des actions justifiées. L'engagement dans une forme spécifique de coordination ne se substitue pas au travail de l'intercompréhension minimale, qui continue son œuvre incessante, mais surimpose de nouvelles exigences. Il y a simultanéité entre l'intercompréhension minimale et toute autre forme de coordination (schéma n° 3).

La notion de forme de coordination introduit une hypothèse d'intégration des ressources les unes avec les autres : l'exigence de coordination n'est accomplie que si les personnes associent d'une certaine manière des ressources puisées dans un ensemble caractéristique. Dans chaque ré-

Schéma n° 3	
Simultanéité des formes de coordination	
Intercompréhension minimale	
mouvements bruts	
actions selon la justice	autres formes de coordination

gime, les éléments conventionnels de la coordination, loin d'être isolés, sont associés les uns aux autres dans des ensembles de règles, de mots, d'objets, c'est-à-dire dans des dispositifs. Lorsqu'une personne mobilise une règle, un mot, ou un objet, elle doit en même temps tirer avec cet élément tous ceux qui lui sont associés à l'intérieur d'un dispositif. Par exemple, dans

une consultation médicale, le médecin engage avec le stéthoscope toute la démarche clinique à l'intérieur de laquelle les bruits qu'il entend par son intermédiaire acquièrent une signification diagnostique (34). L'objet technique ne devient opératoire dans une activité que si tous les branchements sont effectués, qui assurent son inscription dans un réseau (35). Le mot n'est

(34) DODIER, 1993.

(35) LATOUR, 1989 ; AKRICH, 1993.

intégré à une situation concrète qu'à travers le jeu de langage qui l'enserme dans les fils du langage ordinaire (36). Il n'existe donc pas de ressource isolée, mais des complexes de ressources articulées les unes aux autres. Lorsqu'on veut saisir un élément, c'est tout le tissu qui se manifeste.

La notion d'*engagement* des personnes rend bien compte de ce processus : une fois que les personnes cherchent à satisfaire sous un certain rapport la coordination avec autrui, elles sont engagées malgré elles dans l'ensemble des associations déjà préparées par le passé. Elles trouvent en face d'elles, non seulement le stéthoscope, l'objet technique, ou le mot, mais la clinique médicale, un réseau sociotechnique, ou un jeu de langage. L'hypothèse des régimes de coordination cherche à approfondir cette propriété fondamentale de l'action : sa *rigidité*. Les appuis conventionnels sont intégrés les uns aux autres dans des ensembles. Ces associations ne sont pas strictement irréversibles, mais il faut un travail parfois considérable pour espérer dissocier ce que le passé a articulé malgré nous. Ce frayage des associations prépare les cheminements de nos actions.

Il est important ici de noter que l'ajustement réciproque des actions ne présuppose pas toujours un engagement symétrique, de part et d'autre, dans la même forme de coordination. En effet, comme nous l'avons noté, l'intercompréhension minimale est toujours présente pour réaliser un ajustement entre les personnes, quelles que soient les formes de coordination dans lesquelles les personnes sont engagées par ailleurs. Pour préserver cette dissymétrie possible, nous dirons que les personnes sont engagées, de part et d'autre, dans des *régimes d'action* distincts. Les personnes peuvent coordonner leurs actions respectives sans être engagées dans le même régime. L'engagement simultané dans la même forme de coordination, au-delà d'une intercompréhension minimale, n'est

alors qu'un cas particulier de coordination.

Le niveau d'intégration des ressources varie considérablement d'un régime à un autre. Dans le travail de Boltanski et Thévenot, la puissance d'intégration de chaque régime est considérable. Le fait que ces actions visent la justice retentit ici sur l'allure des régimes : chaque monde commun, s'il veut incarner une cité juste qui prétende à l'universalité, doit être une totalité englobant un immense éventail d'êtres. Le niveau d'intégration se répercute sur les rapports qui s'établissent entre les différents régimes. Puisque chaque « monde commun » prétend réaliser une cité à lui tout seul, il est nécessairement en contradiction avec tout autre « monde commun ». Chaque régime constitue un « monde » au sens littéral, c'est-à-dire articule entre eux des êtres dans une totalité englobante, autosuffisante et exclusive.

Dans son travail sur les *cadres de l'expérience*, Goffman (37) travaille la coordination des actions à des niveaux d'intégration beaucoup plus faibles. On hésite presque à qualifier de « régime d'action » ou de « forme de coordination » les petits inflexions d'attitude qui caractérisent certains cadres de l'expérience. Ici, l'engagement de l'individu est étudié principalement à partir de son expérience subjective. La coordination avec l'autre est assurée par des gestes, des objets, des conduites, mais surtout par des déplacements intérieurs dans la manière de voir les choses. Goffman se livre à un vaste inventaire des cadres possibles, illustré par une foule d'exemples. Il marque l'infinité des manières possibles de traiter les agencements. Il indique la myriade des ruptures entre cadres, sous forme par exemple de troubles, de gêne, d'incertitude, de flottements. Les cadres peuvent s'harmoniser les uns aux autres, comme ils peuvent entrer en contradiction. Cette architecture des cadres prend forme autant dans le fil de l'expérience intérieure que dans les séquences d'interaction avec d'autres êtres.

(36) WITTGENSTEIN, 1961.

(37) GOFFMAN, 1991.

Goffman reconnaît comme cadre l'articulation de quelques ressources, et laisse très ouvertes les possibilités de combinaisons entre cadres. Sa forme de classification, et sa progression, rappelle beaucoup plus la pragmatique d'Austin (38), que l'ordonnement axiomatisé des régimes d'action en mondes, auquel procèdent Boltanski et Thévenot.

Entre ces deux bords, on trouve des régimes d'action plus déployés que les cadres de l'expérience, plus associés avec des supports externes, mais moins intégrés et dramatiquement tendus que les régimes d'action selon la justice. Plusieurs travaux récents montrent par exemple la coexistence dans la médecine contemporaine de différents régimes d'action : mise en évidence de « formats de relations » médecins-malades, à partir d'une analyse conversationnelle de consultations (39) ; distinction entre des « modes de déchiffrement de la douleur » par une comparaison minutieuse du déroulement de consultations médicales dans des centres spécialisés (40) ; identification des différentes formes de « cadrage des individus » dans des expertises médicales, à partir du cas de la médecine du travail (41).

Cette hypothèse d'intégration des ressources entre elles à l'intérieur de formes de coordination, qui est à la base du modèle de l'action que nous développons ici, a des implications importantes sur le plan de la temporalité de l'action. Pour traduire que les personnes doivent mobiliser, articulées entre elles, un ensemble de ressources, nous disons que les personnes sont « engagées » dans un régime. La notion de régime introduit une certaine rigidité dans l'action. Néanmoins, dès que

l'on suit les personnes dans leurs actions concrètes, on constate qu'elles restent rarement dans le même état. Généralement les personnes traversent des scènes successives, dans lesquelles elles changent de régime, que ce soit sous la pression des dispositifs rencontrés, sous celle des autres personnes, ou en fonction de leurs orientations intérieures. Ces passages entre des régimes successifs traduisent l'*hétérogénéité interne de l'action* dans l'univers contemporain.

Cette hétérogénéité résulte tout d'abord de la pluralité des formes de coordination maîtrisées par chacun. Contrairement aux hypothèses trop simples des approches culturelles, les personnes ont la possibilité et la capacité de s'engager dans plusieurs formes d'action. Au fur et à mesure de son itinéraire, chacun sédimente en lui des potentialités d'agir hétéroclites. Les formes d'action se présentent à nous comme une palette de possibles qu'aucune instance n'est en mesure d'unifier. Face à une situation concrète, chacun est au carrefour de plusieurs formes d'engagement dans l'action. Par exemple, on pourra aborder un problème de justice sous une forme industrielle, marchande ou civique. On pourra même hésiter à considérer une question sous le rapport de la justice, ou de l'amour (42). Nous avons par ailleurs remarqué que ces régimes d'action ne sont pas ancrés uniquement dans des personnes, mais aussi dans des appuis externes. Cette hypothèse d'une dissociation entre régimes d'action et personnes a ici des conséquences importantes. Dans de nombreuses circonstances, les personnes doivent confronter leurs propres engagements aux appuis qu'elles rencontrent en dehors

(38) AUSTIN, 1970.

(39) SILVERMAN, 1987.

(40) BASZANGER, 1991.

(41) DODIER, 1993. A un niveau comparable d'intégration, BESSY et CHATEAURAYNAUD (1993) montrent, dans leur étude sur l'estimation des objets, que les personnes s'engagent dans deux régimes : « l'emprise des objets », dans lequel les personnes sont « sous le charme », et « l'objectivation » de ces objets, avec l'intermédiaire du « régime de compréhension », dans lequel les personnes se laissent guider par leurs émotions pour trouver dans des traditions des manières de qualifier l'objet. « Les situations décrites montrent que l'on n'a pas d'un côté des profanes soumis à une relation d'emprise (ils ont investi l'objet aurait-on dit il y a encore quelques années) et des professionnels détenteurs d'instruments d'objectivation dont ils ont le monopole. Professionnels et profanes passent simultanément d'un régime à l'autre et un accord réussi repose précisément sur la mise en commun des sensations et des jugements exprimés à travers les façons de prendre l'objet » (op. cit., p. 21).

(42) BOLTANSKI, 1990.

d'elles. Leur engagement ne suit pas uniquement un flux intérieur d'états et de dispositions, mais se trouve guidé, parfois à contre-courant de leurs premiers mouvements, par les appuis conventionnels externes. A la limite, elles seront conduites, sous la pression de la situation, à « basculer » d'un régime dans un autre.

L'hétérogénéité interne de l'action est par conséquent la règle, et son homogénéité l'exception. Il faut en effet des procédés extrêmement puissants d'unification des références possibles pour aligner les personnes dans une seule forme d'action. Ou alors il faudrait que la personne s'oriente de manière imperturbable selon une forme durable d'harmonisation avec son environnement si englobante qu'elle soit capable d'intégrer tous les aléas de l'existence. Certaines formes d'harmonisations religieuses de la vie offrent sans doute à l'existence cette allure fluide où, comme l'illustre l'étude de phénoménologie religieuse de Leenhardt (43), les personnes baignent dans la temporalité d'un univers unifié.

Généralement, les formes de coordination se succèdent donc dans l'action d'une même personne. On pourra isoler des séquences de temps homogènes dominées par un régime, et identifier les moments de discontinuités, lorsque les personnes passent d'un régime à un autre. Mais les formes de coordination vont aussi entrer dans un rapport de *confrontation* les unes avec les autres, soit lors de la rencontre de plusieurs personnes engagées dans des régimes différents, soit lorsque les situations sont préparées pour des régimes autres que celles dans lesquelles les personnes tiennent à rester engagées, soit enfin lors du choc d'entités non humaines préparées pour des formes d'action différentes (44).

L'exploration de ces confrontations et des combinaisons auxquelles elles donnent lieu constitue un domaine central pour une pragmatique sociologique. Le niveau d'intégration des ressources a là encore des conséquences sur les figures de combinaisons. Lorsque les ressources sont intégrées dans des « mondes » qui n'admettent pas de parasites, comme dans le cas des actions qui visent la justice, les confrontations seront des situations « tendues » (45), et les combinaisons seront des compromis instables (46). Lorsque les ressources sont moins intégrées, les confrontations peuvent se faire sous forme de montages ouverts à la possibilité de nouveaux assemblages (47). Certaines formes de coordination, comme celles qui sont associées à la dynamique des réseaux socio-techniques (48), sont même caractérisées par la tentative obstinée d'allier des éléments hétérogènes, sous forme de nouveaux hybrides que l'on essaye sans cesse de stabiliser et de faire circuler.

La notion de forme de coordination correspond donc au souci de rendre compte de deux propriétés de l'action : une *rigidité*, qui se manifeste par des discontinuités dans la suite des scènes traversées par les personnes, sous forme d'engagements successifs ; une *complexité* liée à la pluralité des régimes qui coexistent (49), source de tensions et de combinaisons. On sous-estime la rigidité de l'action, lorsqu'on associe à la notion de coordination des exigences trop faibles. C'est le cas des ethnométhodologues qui s'en tiennent à l'examen d'une intercompréhension minimale. D'une manière générale, une pragmatique des conventions, qui ne tient pas compte de la solidité interne des dispositifs, aura tendance à surestimer la fluidité des actions. On passe par ailleurs à côté de

(43) LEENHARDT, 1947.

(44) AKRICH (1993) montre par exemple comment les concepteurs d'un objet technique (en l'occurrence un coffret d'abonnement pour gérer des programmes vidéo sur un poste de télévision) essayent avec beaucoup de difficultés de rendre l'objet compatible avec son environnement domestique prévisible (articulation avec d'autres objets, disposition des pièces, cumul des activités autour du même objet).

(45) LAFAYE, 1990.

(46) BOLTANSKI et THEVENOT, 1991.

(47) SILVERMAN, 1987 ; GOFFMAN, 1991 ; DODIER, 1993.

(48) CALLON, 1989 ; LATOUR, 1989.

(49) Voir THEVENOT (1989) à propos de la « complexité » de l'univers sous le rapport de la justice.

la complexité de l'action lorsqu'on attache trop fermement les régimes d'action aux personnes, et que l'on ne peut donc rendre compte des basculements d'un régime à un autre. C'est la faiblesse des approches culturelles.

Dans la perspective que nous avons indiquée, la pragmatique sociologique prend la forme d'une *pragmatique « combinatoire »*, intéressée par les combinaisons entre régimes. Elle s'oriente vers une sociologie *phénoménologique* lorsque l'accent est mis sur les actes de la même personne suivie dans des moments successifs. Elle met en évidence les opérations par lesquelles une personne affronte l'hétérogénéité de l'action : par exemple la constitution d'une façade et d'un intérieur (50), la séparation de soi entre plusieurs personnalités, le maintien de la continuité, voire de l'identité (51). Elle suivra également les processus qui conduisent à la fabrication d'assemblages entre les scènes successives : double ou triple langage, opérations de traduction. La coordination est vue alors du point de vue privilégié d'un agent saisi au travers de séquences différentes, et fait apparaître ce à quoi il doit procéder pour agencer la discontinuité des moments successifs. Une pragmatique sociologique prend la forme d'une sociologie des *interactions* lorsque les différents partenaires de la rencontre sont considérés en même temps plutôt que d'être suivis dans leur itinéraire propre. Par exemple, on pourra mettre en évidence les dynamiques de la dispute (52), et les figures par lesquelles les accords se construisent (compromis, oubli, pardon...) (53). La démarche prend plus la forme d'une sociologie des *montages* lorsque son analyse porte sur l'invention des nouveaux agencements qui naissent de la confrontation entre régimes (54). L'observation des dispositifs au re-

pos est privilégié par rapport à celle des séquences d'action. Cette orientation sera prise dans une temporalité plus longue, en particulier dans les travaux sur les innovations scientifiques et techniques, voire dans un temps historique (55).

La distribution des régimes d'action dans l'espace

Pour compléter cette architecture des formes de coordination, il convient de préciser comment celles-ci s'organisent dans l'espace. Rappelons-nous que ces formes ont deux voies simultanées d'ancrage dans le monde : une voie « interne », par l'intermédiaire des personnes, et de leurs capacités d'engagement ; une voie « externe » par l'intermédiaire des non-humains : les choses, les animaux, les objets, les mots, les textes... Certaines formes se déploient selon des voies préférentielles. Les appuis du régime d'*Agape* sont par exemple situés essentiellement dans les personnes (56). Le recours au langage devient lui-même problématique. Nous avons noté également que l'intercompréhension minimale des ethnométhodologues mobilise des compétences internes et des procédés sans support matériel. A l'inverse, la dynamique des réseaux sociotechniques n'est possible que si les objets techniques, et les hybrides de toutes sortes, prolifèrent, et servent à leur tour d'appui pour l'extension des réseaux (57).

Considérons tout d'abord l'ancrage par l'intermédiaire d'entités non humaines. Chaque entité externe, prise isolément, garde généralement une grande indétermination quant aux formes de coordination vers lesquelles elle pourrait engager les personnes. On dira qu'elle est alors « neutre » vis-à-vis des formes de coordination auxquelles elle peut être associée.

(50) GOFFMAN, 1991 ; DODIER, 1993.

(51) POLLAK, 1990.

(52) CHATEAURAYNAUD, 1991;

(53) BOLTANSKI et THEVENOT, 1991 ; BOLTANSKI, 1990.

(54) BOLTANSKI et THEVENOT, 1991 ; EYMARD-DUVERNAY et MARCHAL, 1993.

(55) DESROSIERES, 1993.

(56) BOLTANSKI, 1990.

(57) LATOUR, 1991.

On ne peut pas établir une correspondance entre cette entité (animal, objet, règle, mot...) et un régime d'action. Regardez ce banc en bois isolé, il est parfaitement neutre. Pour augmenter son degré de spécificité, il faudrait qu'il soit intégré dans un ensemble qui restreigne les formes possibles d'engagement de la personne. Il sort de sa neutralité s'il fait partie d'un ensemble qui porte clairement avec lui son orientation. Il devient alors véritablement *spécifique* d'une forme de coordination. Regardez à nouveau ce banc, il est maintenant plongé dans l'espace du parlement, lui-même connecté avec une foule d'autres dispositifs, les personnes qui s'assoient sur lui s'engagent dans une forme de coordination civique, elles sont prêtes à en mobiliser le langage, les états, les autres objets. Ou considérez le stéthoscope, associé au lit dans lequel le patient est invité à s'allonger, aux divers ustensiles d'examen (tensiomètre, électrocardiogramme...), reliés eux-mêmes aux autres technologies médicales, à d'autres lieux ou textes (modes d'emploi, tableaux nosographiques, nomenclatures des actes médicaux...), et à un dossier médical hospitalier; ils préparent tous ensemble l'engagement des médecins vers un cadrage clinique de l'individu. D'autres entités sont des entités « *frontières* » (58), qui laissent une marge de manœuvre pour être repris dans plusieurs formes de coordination simultanées. Elles peuvent par exemple avoir été fabriquées dans un souci de compromis entre plusieurs formes d'action, et peuvent garder les traces de cet assemblage. C'est le cas d'un questionnaire statistique qui prend en considération les exigences des différents acteurs (statisticiens, médecins, fonctionnaires du ministère, épidémiologistes) entre les mains desquelles il va passer successivement (59). Ou alors, elles peuvent avoir été créées pour une forme d'action, ou en posséder des traces, puis être repris dans un autre

régime pour lequel elles offriraient des prises, sans que cela ne corresponde à l'intention d'un concepteur. Le bricolage est cet art de trouver dans les objets des potentialités pour lesquelles ils n'avaient pas été conçus. Les entités externes orientent donc les personnes vers certaines formes de coordination à travers des guidages souples. Selon les cas, on trouvera une très grande marge d'indétermination (entité neutre), une orientation possible vers plusieurs formes simultanément (entité frontière), ou plus restrictivement, vers une seule forme (entité spécifique).

La répartition des non-humains oriente donc la distribution spatiale des régimes d'action. Avant même que des personnes n'entrent en scène, les formes de coordination sont plus ou moins présentes dans l'environnement. On peut dresser des cartes de leur implantation. On peut faire la sociologie de la répartition des formes d'action (par pays, par entreprise...), et retrouver ici, au terme d'un long détour, des préoccupations structurelles. Bessy, par exemple, a établi des correspondances entre modèles d'entreprise et branches d'activité économique (60). Par rapport aux approches structurelles classiques, l'avantage est que l'on peut ici mesurer la distribution des régimes d'action, sans avoir fait pour autant l'impasse sur la dynamique de l'action. Par ailleurs, comme l'a montré Mol (61), la manière dont les entités sont associées les unes aux autres dessine des « topographies » diverses. Mol prend l'exemple de l'« anémie » dans la médecine contemporaine. Plusieurs définitions de l'anémie (physiologique, clinique, « de laboratoire ») coexistent. Mais si l'on entreprend, selon une approche « *topographique* », de faire la carte des usages de ces définitions, on constate que les figures de la coexistence sont elles-mêmes variées : conflits, pluralité admise et pacifique, intrications des différents savoirs lorsque le sang circule entre l'hôpital, le

(58) STAR et GRIESEMER, 1989.

(59) DODIER, 1993.

(60) BESSY, 1991.

(61) MOL, 1992.

laboratoire et le cabinet du médecin. On doit quitter pour cela une représentation de l'espace en « régions », pour envisager d'autres formes d'ancrage (62).

Considérons maintenant l'ancrage humain des régimes d'action. Chaque personne, rappelons-le, possède dans notre modèle au moins deux types de compétences : des capacités à s'engager dans des formes de coordination ; des capacités à maîtriser les passages d'une forme à une autre. Certains régimes d'action sont ancrés en chacun d'entre nous. La maîtrise de ces formes de coordination fait partie des dotations de base de toute personne ordinaire. La capacité à une intercompréhension minimale en est une, le sens ordinaire de la justice en est une autre. Leur analyse relève d'une *sociologie du sens commun*. Dans cette perspective, Boltanski (63) explore les conditions pragmatiques du régime d'Agape, et Thévenot (64) met en évidence différents niveaux dans l'action qui convient. Les personnes n'actualisent pas constamment ces formes de coordination, puisqu'elles peuvent passer d'une forme à une autre, mais elles portent constamment en elles, à titre de *potentialités*, la possibilité de s'y engager si les circonstances présentes fournissent suffisamment de prises pour cela. Lorsqu'on considère les formes d'action qui relèvent du sens commun, il peut exister des différences entre les personnes sur le plan des performances, en fonction notamment des appuis externes qu'elles rencontrent, et qui les guident dans tel ou tel régime d'action, mais il n'existe pas de différence au niveau des capacités, d'où le terme de « compétences » qu'on peut leur appliquer, au sens d'un bagage commun à toute personne.

D'autres formes de coordination, au contraire, ne sont maîtrisées que par des ensembles circonscrits de personnes. Ces régimes ne peuvent prendre corps que chez des personnes ayant reçu un apprentissage adéquat. Ils ne sont pas transmis par l'in-

termédiaire du langage ordinaire, ni par celui d'une tradition commune à nous tous, mais par des enseignements ou des expériences spécifiques. Pour ces régimes, il existe entre les personnes des différences non seulement de performances, mais aussi de capacités. Leur analyse relève d'une *sociologie des formes locales de coordination*. On constate par exemple que certains régimes d'action correspondent à des acquisitions spécialisées, cantonnées dans certains lieux, destinées à certains groupes de personnes. Les personnes qui ne sont pas passées par cet apprentissage spécialisé ne maîtrisent pas, ne connaissent pas, ces formes d'engagement dans l'action ou y sont indifférentes. Le souci de se coordonner aux autres sous ce rapport spécialisé ne fait pas partie, pour eux, de l'univers des possibles. Il existe par exemple des formes de regard sur les individus, des manières de les traiter, de réagir à leurs plaintes et à leurs souffrances, qui sont caractéristiques d'un regard médical (65) (schéma n°4).

Les régimes d'action relevant du sens commun sont hétérogènes, mais cohabitent à l'intérieur de chacun sous forme de compétences ; lorsqu'on envisage des formes locales, des situations peuvent apparaître dans lesquelles un régime d'action n'est maîtrisé que par une fraction seulement des personnes engagées dans la rencontre. Ces situations soulèvent de nouveaux problèmes d'ajustement entre les personnes. Tant que l'on reste dans le sens commun, en effet, les personnes ont un accès symétrique aux formes de coordination. Elles savent les reconnaître, et s'y engager le cas échéant. Lorsqu'une personne est engagée dans une forme locale, à l'inverse, il est possible que certains protagonistes n'aient pas la capacité de s'engager dans cette forme. L'engagement est *asymétrique*. Une grande incertitude règne alors, du point de vue de la personne qui ne maîtrise pas cette forme de coordination, sur les manières attendues

(62) MOI et LAW (1993) envisagent trois types d'espace : régions, réseaux, espaces fluides.

(63) BOLTANSKI, 1990.

(64) THEVENOT, 1990.

(65) FOUCAULT, 1963 ; BASZANGER, 1991 ; DODIER, 1993.

Schéma n° 4
Distribution des formes de coordination

sens commun	formes locales
Intercompréhension minimale Actions justifiées Agape Action qui convient, etc.	Formes spécialisées (ex : regard médical) Territoires dissociés, etc.

de s'ajuster. Le repli sur une intercompréhension minimale est une solution pour résoudre ce manque d'appuis conventionnels effectivement partagés. Chacun s'ajuste sous ce rapport minimal aux actes de l'autre, sans lever l'incertitude qui pèse sur la manière dont il est engagé dans la situation. Par exemple, dans une consultation médicale, le médecin livre au patient les bases conventionnelles minimales d'une intersubjectivité (Heath) (66), mais garde dans son for intérieur, ou déploie pour d'autres, en coulisse, comment il « cadre » le patient (Dodier) (67). Inversement, la patient peut ne livrer au médecin que des fragments très épars de ses propres cadres. La coordination se fait ici par la mise en commun de fragments de régimes d'action qui restent largement dissociés les uns des autres (68). La coexistence de régimes d'action dans des territoires strictement séparés, ou maintenus comme tels, est alors la figure topographique extrême dans laquelle l'invention des appuis conventionnels devient caduque. Une ambition d'une pragmatique des conventions est d'éviter ces séparations territoriales des formes de coordination, en essayant au contraire, par l'enquête sociologique, d'activer la circulation

des régimes d'action les uns par rapport aux autres, dans l'espoir de renforcer les bases conventionnelles possibles des rencontres pour des personnes agissant sinon dans des univers partiellement étanches.

**LES MOTS ET LES ACTES :
L'ÉPREUVE DE LA PRAGMATIQUE**

Sur le plan méthodologique, une pragmatique sociologique articule deux entrées dans l'action. L'une consiste à observer les appuis conventionnels au repos, inscrits dans la matière, par l'intermédiaire d'objets, d'écrits ou plus généralement de traces de l'activité humaine. L'autre entrée consiste à observer les actions concrètes. Cette deuxième entrée complète la première en ouvrant un accès à toutes les ressources qui n'existent que sous une forme animée, actualisées dans des actes humains (gestes, actes de langage), articulés eux-mêmes au fonctionnement des objets et à l'existence d'êtres vivants. Elle permet de déployer l'ensemble des médiations qui assurent par l'intermédiaire des actes des personnes l'existence des régimes d'action dans des situations concrètes. La leçon des ethnométhodologues est à cet égard importante. Le grain

(66) HEATH, 1986.

(67) DODIER, 1993.

(68) Ce problème de la rencontre entre des personnes qui partagent très peu de bases conventionnelles apparaît évidemment lorsque des cultures locales très séparées sont mises en rapport l'une avec l'autre. On a pu reconstituer, par exemple, grâce aux travaux de SAHLINS (1979), les quiproquos tragiques sur lesquels se sont basés les rencontres entre James Cook et les habitants des Iles Hawaï.

de l'action détaillée élargit considérablement la gamme des intermédiaires dont on constate qu'ils sont indispensables pour donner corps aux formes de coordination. Il permet de découvrir des intermédiaires insoupçonnés à la vue des seuls appuis immobiles. Dans une sociologie du sens commun, on peut recourir, comme dans la philosophie du langage, à des exemples imaginaires ou personnels, en faisant appel aux compétences partagées par le lecteur. Pour découvrir les formes locales de coordination il est nécessaire d'accéder aux terrains de leur existence empirique (69). La deuxième entrée dans l'action – l'observation des personnes en actes – permet par ailleurs de faire un partage entre des repères « actifs », engagés dans des situations concrètes, et des repères « passifs », qui figurent dans les appuis au repos, mais dont le rôle dans les actes concrets est particulièrement faible (70).

La pragmatique sociologique entretient alors un double rapport aux discours des personnes. D'une part elle donne ou redonne aux mots phares des formes de coordination, ceux qui définissent leurs visées, leur *épaisseur pragmatique*. Nous avons vu que certaines notions permettent aux personnes d'esquisser les horizons d'attente associés aux formes spécifiées de la coordination. Ces notions jouent dans la rhétorique le rôle de points de fuite (71) (« amour », « justice », « beauté », « plaisir », mais aussi, dans des univers spécialisés « clinique », « respect de la personne », « contrat thérapeutique »...). Cette fonction leur donne une place équivoque vis-à-vis des actes. Comme le note Perelman, ils ont un pouvoir d'esquisser des idéaux, par leur généralité, voire leur équivocité en tant que « notions confuses » (72). Mais l'autonomisation du discours risque de leur faire perdre leur vigueur référentielle. Une pragmatique montre alors comment se déploient les ensembles de ressources nécessaires aux actes qui se réfèrent à ces mots. Ces ensembles articulent

le langage avec le corps, les objets, l'environnement. La pragmatique sociologique est ici assez proche d'une pragmatique du langage lorsque, à la manière de Wittgenstein, elle essaye de faire travailler toutes les situations concrètes dans lesquelles les mots trouvent leur usage. Mais la pragmatique est ici élargie au-delà des mots, dans l'identification des ensembles composites de ressources qui sont articulées les unes aux autres.

La pragmatique sociologique entretient un autre rapport, plus critique, aux discours des personnes. Elle met en évidence les discordances entre les mots et les actes. En montrant l'ensemble des médiations mobilisées par les personnes pour activer les dispositifs au repos, elle montre en effet ce qui n'apparaît pas dans la rhétorique qui les accompagne. Par exemple, l'ethnographie des activités scientifiques met en évidence toutes les opérations locales nécessaires pour constituer des faits scientifiques, et qui disparaissent des comptes-rendus établis par les chercheurs eux-mêmes. La sociologie indique ici ce qui dans l'action déborde le discours des personnes. Et en montrant l'existence de repères uniquement passifs, elle indique en quoi l'action concrète néglige certains repères, les règles par exemple censées les guider. Elle permet de maintenir une certaine vigilance pour le réalisme des formes d'action identifiées par des mots. Car certains mots ne possèdent aucune extension pragmatique, ou l'ont perdue.

On comprend mieux maintenant qu'une orientation pragmatique, en abandonnant le primat épistémologique du calcul, n'abandonne pas, mais déplace, les chemins d'une critique sociologique. Dans une théorie du calcul, que ceux-ci soient conscients ou inconscients, la critique est déjà présente dans le modèle de l'agent utilisé d'emblée. Elle tire son ressort non seulement d'un soupçon porté sur les agents, mais aussi du fait que ce soupçon ne pourra qu'être étayé par les données

(69) DODIER, 1993.

(70) GOMART, 1993.

(71) PERELMAN, 1989.

(72) Op. cité, p. 127.

empiriques telles qu'elles sont recueillies. Le langage du calcul est l'image avec laquelle le sociologue entre et sort de l'enquête. La verve critique est constante, toujours tendue vers la révélation du calcul, avec ce qu'elle apporte de lucidité, de levée des illusions, de désenchantement, de dénonciation, de vigilance morale. La pragmatique sociologique établit un rapport différent au discours des personnes et

à leurs actes. Elle cherche tout à la fois à montrer l'épaisseur des mots, et à examiner jusqu'à quel point ceux-ci sont des repères réellement actifs pour les personnes. En quelque sorte, elle « prend les personnes aux mots », et soumet les discours à l'*épreuve de la pragmatique*. La critique qu'elle exerce n'est pas incluse dans son modèle de départ, mais figure parmi les résultats possibles de l'enquête.

RÉFÉRENCES

AKRICH, M., 1993, « Les objets techniques et leurs utilisateurs », in Conein B., Dodier N., Thévenot L., éd., *Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, Raisons pratiques, 4, Paris, Ed. de l'EHESS.

AUSTIN, J. L., 1970, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil (édition originale en anglais : 1962).

BARTHÉLÉMY, M., 1990, « Voir et dire l'action. La normalisation des comportements des jeunes autistes », in Pharo P., Quéré L., éd., *Les formes de l'action. Sémantique et sociologie*, 195-226, Raisons pratiques, 1, Paris, Edp. de l'EHESS.

BASZANGER, I., 1991, « Déchiffrer la douleur chronique. Deux figures de la pratique médicale », *Sciences sociales et santé*, IX (2), p. 31-78.

BASZANGER, I., 1992, « Les chantiers d'un interactionniste », Introduction Strauss, A., *La trame de la négociation*, Paris, L'Harmattan, p.11-64.

BECKER, H., 1988, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion.

BESSY, C., 1991, *Licenciements économiques, formes de gestion de la main-d'œuvre et dynamiques de l'emploi*, Dossiers du Centre d'Etudes de l'Emploi, n°38.

BESSY, C., CHATEAURAYNAUD, F., 1993, « Le savoir-prendre », *Techniques et Culture* (à paraître).

BOLTANSKI, L., 1990, *L'Amour et la Justice comme compétences, Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, A.M. Métailié.

BOLTANSKI, L., THÉVENOT, L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

CALLON, M., éd., 1989, *La science et ses réseaux*, Paris, La Découverte.

CHATEAURAYNAUD, F., 1991, *La faute professionnelle. Une sociologie des conflits de responsabilité*, Paris, Métailié.

CONEIN, B., éd., 1986, « Lexique et faits sociaux », *Lexique* n° 5, Presses Universitaires de Lille.

CONEIN, B., 1990, « La cuisine dans tous ses états : cognition située et coordination de l'action », *Réseaux*, n°43, 99-110.

CONEIN, B., JACOPIN, E., 1993, « La planification dans l'action, les objets dans l'espace », in Conein B., Dodier N., Thévenot L., éd., *Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, Raisons pratiques, 4, Paris, Ed. de l'EHESS.

CONEIN, B., DODIER, N., THÉVENOT, L., éd., 1993, *Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, Raisons pratiques, 4, Paris, Ed. de l'EHESS.

DESROSIERES, A., 1993, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.

DODIER, N., 1993, *L'expertise médicale. Essai de sociologie sur l'exercice du jugement*, Paris, Métailié.

EYMARD-DUVERNAY, F., MARCHAL, E., 1993, *S'accorder avec les usagers. A l'interface d'un office HLM et de ses locataires*, Paris, Centre d'Etudes de l'Emploi, rapport pour le commissariat au Plan.

FOUCAULT, M., 1963, *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*, Paris, PUF.

FUJIMURA, J., 1992, « Crafting science : standardized packages, boundary objects, and "translation", in Pickering », A., éd., *Science as Practice and Culture*, Chicago, University of Chicago Press.

- GADAMER, H. G., 1976, *Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, Paris, Seuil (première édition en allemand : 1960).
- GARFINKEL, H., 1967, *Studies in ethnomethodology*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- GOFFMAN, E., 1991, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit (édition originale en anglais : 1974).
- GOMART, E., 1993, *Esquisse d'un modèle pour comprendre la consultation du médecin homéopathe*, Mémoire de DEA, EHESS, Paris.
- HABERMAS, J., 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard (version allemande originale : 1981).
- HEATH, C., 1986, *Body movement and speech in medical interaction*, Paris, Cambridge, Maison des Sciences de l'Homme-Cambridge University Press.
- KNORR-CETINA, K., 1981, *The manufacture of knowledge. An essay on the constructivist and contextual nature of science*, Oxford, Pergamon Press.
- KOSELLECK, R., 1990, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Ed. de l'EHESS. (édition originale en allemand : 1979)
- LATOUR, B., 1989, *La science en action*, Paris, La Découverte.
- LATOUR, B., 1991, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte.
- LATOUR, B., WOOLGAR, S., 1988, *La vie de laboratoire*, Paris, La Découverte (édition originale en anglais : 1979).
- LEENHARDT, M., 1947, *Do Kamo. La personne et le mythe dans le monde mélanésien*, Paris, Gallimard (réédition : 1971).
- LEROI-GOURHAN, A., 1964, *Le geste et la parole* (2 tomes), Paris, Albin Michel.
- LICOPPE, C., 1993, *Dans le jardin secret des scientifiques : les ethnographies de laboratoire*, Université de Paris VII, draft.
- LYNCH, M., 1985, *Art and artefact in laboratory science : a study of shop work and shop talk in a research laboratory*, London, Routledge and Kegan Paul.
- MOL, A., 1992, *La topographie comme méthode d'investigation du savoir. De la co-existence de diverses anémies*, Université du Limburg, Maastricht, draft.
- MOL, A., LAW, J., 1993, *Regions, networks and fluids : anaemia and social topology*, Universités du Limburg (Maastricht) et Université de Keele, draft.
- NORMAN, D., 1988, *The psychology of everyday things*, New York, Basic Books.
- NORMAN, D., 1993, « Artefacts cognitifs », in Conein, B., Dodier, N., Thévenot, L., (éds.), *Les objets dans l'action*, Raisons Pratiques, 4, Paris, Ed. de l'EHESS.
- PERELMAN, C., 1989, *Rhétoriques*, Editions de l'université de Bruxelles, Bruxelles, 1989.
- POLLAK, M., 1990, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié.
- POULET, G., 1952, *Etudes sur le temps humain* (4 tomes), Paris, Plon.
- QUÉRÉ, L., 1984, « L'argument sociologique de Garfinkel », in *Réseaux* n° 27, décembre 1989.
- RAWLS, J., 1987, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil (édition originale en anglais : 1971).
- RICOEUR, P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.

SACKS, H., SCHEGLOFF, E., 1973, « Opening up closings », *Semiotica*, 7, p. 289-327.

SAHLINS, M., 1979, « L'apothéose du capitaine Cook », in Izard M., Smith P., éd., *La fonction symbolique*, Paris, Gallimard.

SCHUTZ, A., 1987, *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens-Klincksieck.

SILVERMAN, D., 1987, *Communication and medical practice. Social relations in the clinic*, London, Sage publications.

STAR, L., GRIESEMER, J., 1989, « Institutional ecology, "translations" and boundary objects : amateurs and professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology », *Social Studies of Science*, 19, p. 387-420.

STRAUSS, A., 1982, « Social worlds and legitimation process », in Denzin N., éd. *Studies in symbolic interaction*, vol. 4, London et Greenwich, JAI Press.

SUCHMAN, L., 1987, *Plans and situated actions. The problem of human-machine communication*, Cambridge, Cambridge University Press.

THÉVENOT, L., 1989, « Equilibre et rationalité dans un univers complexe », *Revue économique*, n° spécial *Economie des conventions*, 40 (2), p. 147-198.

THÉVENOT, L., 1990, « L'action qui convient », in Pharo P., Quéré L., éd., *Les formes de l'action. Sémantique et sociologie*, Raisons Pratiques 1, Paris, Ed. de l'EHESS, p. 39-70.

WALZER, M., 1983, *Spheres of Justice. A Defense of Pluralism and Equity*, New York, Basic Books.

WITTGENSTEIN, L., 1961, *Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard.